

A.E.D.R. Holding S.P.F.P.L. infirmier (ière)
SAS au Capital Social de 5000 €
Siège social : 42 rue Alfred Labrière 95100 ARGENTEUIL
Société en formation

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 OCTOBRE 2023

Les associés de la Société A.E.D.R. holding S.P.F.P.L. infirmier(ière) se sont réunis, à la demande orale de son mandataire à l'occasion de la signature des statuts constitutifs, au siège social de la société, en Assemblée Générale.

Sont ainsi présents physiquement :

- Madame THOMAS Rénata, épouse DUPONT, demeurant à 17 rue Gabriel Peri à CORMEILLES EN PARISIS (95)
- Madame AVRIL Emeline, demeurant à 8 rue Hector Berlioz à CONFLANS SAINTE HONORINE (78)

L'Assemblée générale est présidée par Madame Emeline AVRIL (le "Président de séance"), en sa qualité de mandataire de la Société à l'occasion de sa création,

Le Président de Séance constate que les Associés présents et représentés détiennent l'intégralité des droits de vote de la Société soit 500 actions des 500 actions souscrites et 100% du capital social. En conséquence, l'Assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de Séance énonce l'ordre du jour de la présente Assemblée:

- Nomination de Madame Rénata Thomas (épouse Dupont) en qualité de Premier Président de la SAS A.E.D.R. Holding S.P.F.P.L. infirmier (ière) à l'occasion de son immatriculation.

Les Associés reconnaissent que les documents requis leur ont été préalablement communiqués, notamment:

- les documents justifiant de l'identité, de la qualité, de la profession et de la capacité juridique de madame Rénata Thomas (épouse DUPONT) lui permettant d'exercer la fonction de Président de la Société,

Les Associés reconnaissent la validité de la tenue de l'Assemblée ainsi que les conditions de sa réunion.

La discussion générale est ensuite ouverte.

Aucune demande, question ou intervention particulière n'est portée à la connaissance du Président de séance.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION - NOMINATION DE MADAME RENATA THOMAS (EPOUSE DUPONT) EN QUALITE DE PREMIER PRESIDENT DE LA SAS A.E.D.R. HOLDING S.P.F.P.L. INFIRMIER (IERE)

L'assemblée des Associés décide de nommer Madame Rénata THOMAS (épouse DUPONT), née le 30 aout 1982 à MAISONS ALFORT (94), demeurant 17 rue Gabriel PERI à CORMEILLES EN

PARISIS (95) en tant que Président de la SAS A.E.D.R. HOLDING S.P.F.P.L. INFIRMIER (IERE), ce à compter de la présente délibération et lors de l'immatriculation de la société.
Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à la majorité des deux tiers.

DEUXIÈME RÉOLUTION - POUVOIR

L'assemblée des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.
Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte par le Président de séance qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

LE PRESENT PROCES VERBAL ETABLI LE 20 OCTOBRE 2023 A ARGENTEUIL (95), CONTIENT DEUX PAGES,

Madame Emeline AVRIL
Associé



Madame Rénata DUPONT
Associé



Le Président de séance

Don pour acceptation par
MANDAT DE PRÉSIDENT

